

8 décembre 2023

Un nouveau projet de loi pour renforcer la protection des élèves

3. Adoption du projet de loi 23

À l'avant-dernier jour de la présente session parlementaire, l'Assemblée nationale <u>a</u> <u>adopté sur division le projet de loi 23</u> – Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation. Les dispositions prévues entreront en vigueur progressivement.

Certaines recommandations de la FCPQ ont été intégrées au projet de loi lors de l'étude détaillée, tel que des assouplissements pour faciliter la participation des parents aux conseils d'administration des centres de services scolaires. La FCPQ continuera de demander des changements supplémentaires importants, notamment un mécanisme de recours lorsque la loi sur l'instruction publique n'est pas respectée.

2. Les grèves se poursuivent



Les parties n'ayant pas trouvé de terrain d'entente, les grèves se poursuivront dans le milieu scolaire. La FAE poursuit la grève générale illimitée et le Front commun exercera des journées de grève du 8 au 14 décembre inclusivement.

Réunis en Conseil général le 2 décembre dernier, les déléguées et délégués de la FCPQ ont enregistré <u>un message demandant un règlement de la grève, pour des écoles en santé</u>. La présidente de la FCPQ, Mélanie Laviolette, a accordé des entrevues à ce sujet, notamment à l'émission *Mario Dumont*.

1. Dépôt d'un projet de loi visant à renforcer la protection des élèves

Le ministre de l'Éducation a déposé ce mercredi le <u>projet de loi 47 – Loi visant à renforcer la protection des élèves</u>. Le projet de loi s'intéresse principalement aux vérifications à l'embauche du personnel scolaire et à la mise en place de codes d'éthique dans les centres de services scolaires.

La FCPQ <u>a salué</u> le dépôt de ce projet de loi, mais estime que nous pouvons aller encore plus loin pour protéger les jeunes. La FCPQ soumettra des recommandations pour bonifier le projet de loi.